

Le Journal de Gien, 4 août 2022

Cinq intronisations pour la Fête des vins

Dimanche, tout au long d'une journée ensoleillée, les bords de Cheuille accueillent la 66e édition de la Fête des vins des Coteaux du giennois, sous l'égide de l'association éponyme. Outre la présentation de véhicules anciens, qui n'aura pas manqué d'attirer l'attention des centaines de visiteurs, les animations ont été diverses et appréciées : présentation du travail des vignerons, dégustation de vins et des produits artisanaux, déambulations du groupe Pena Kali, des sonneurs du Bien-aller biotais puis de l'Harmonie bonnychonne, etc.



Le tour des stands, en présence des élus et des Hotteux du Giennois, s'est déroulé en fin de matinée.

« Village de caractère »
« La fête des vins des Coteaux du giennois reste la plus importante manifestation du territoire visant à la promotion de ce patrimoine important pour notre région. Après une dernière édition marquée par l'instauration du pass sanitaire par la préfecture, nous retrouvons des conditions plus sereines en termes d'organisation », précisait Jean-Claude Lecugy, président de la Fête des vins, quelques minutes avant la remise officielle du label

« Village de caractère ». Le label a été décerné à la commune de Bonny par Touraine Loiret dont le président, Frédéric Néraud, était présent pour déposer le panneau aux côtés de nombreuses personnalités, élus locaux et nationaux, dont le maire du village, Michel Chaillou.

Dans la continuité, les membres de la confrérie des Hotteux du Giennois

ont procédé à l'intronisation de cinq nouvelles personnes qui s'engagent, en rejoignant la confrérie, à faire la promotion des vins du Giennois. « Nous avons fait le choix de retenir les personnalités suivantes : Aude Denizot, conseillère départementale ; Dominique Annet, directeur du Super U de Bonny ; Robert Poyet, président du Carrouge de Thou et bénévole

actif de notre association ; Jacky Hecquet, maire de Beaulieu-sur-Loire et vice-président du Syndicat mixte du pays du Giennois ; Nathalie Dony, maire de Dammari-en-Puisaye et vice-présidente de la Communauté de communes Berry-Loire-Puisaye », ajoutait Jean-Claude Lecugy, satisfait des conditions d'une édition qui en rappelle d'autres.